

# COMMUNE DE COURNONSEC

## Rapport d'orientation budgétaire 2021



Présentation au  
conseil municipal  
5 mars 2021

Accusé de réception en préfecture  
034-213400872-20210326-DEL-2021-012-DE  
Date de télétransmission : 26/03/2021  
Date de réception préfecture : 26/03/2021

- **INTRODUCTION**
- **PARTIE I : LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL**
- **PARTIE II : PROJET DE LOI DE FINANCES 2021:**  
STABILITE AFFICHEE DES CONCOURS DE L'ETAT ET UNE FISCALITE CONTRAINTE PAR LES REFORMES
- **PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**  
I – EVOLUTION DES RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT  
II – LES RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT
- **CONCLUSION**
- **ANNEXE ENDETTEMENT**

# Introduction

Le Rapport d'Orientation Budgétaire est la première étape du cycle budgétaire annuel d'une collectivité territoriale.

- Cet exercice doit permettre à l'assemblée délibérante de débattre sur la situation économique internationale, nationale et locale dans les deux mois précédant le vote du budget,
- Depuis la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et son décret d'application n°2016-841 du 24 juin 2016, l'Etat a renforcé le rôle du ROB transmis aux conseillers de l'assemblée délibérante en amont du débat organisé au sein du conseil municipal.
- Ce rapport doit retracer les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette ainsi qu'une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs, et doit également présenter des informations relatives à la politique de ressources humaines de la collectivité tout en respectant une transparence et une responsabilité financière.

# Introduction

Enfin, le ROB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité.

Les orientations budgétaires présentées ci-après s'appuient sur des hypothèses de travail susceptibles d'évoluer selon les modifications annoncées dans le Projet de Loi de Finances pour 2021.

## • PARTIE I : LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

➤ **Un contexte mondial déprimé** et marqué par un rebond de l'activité économique post-confinement et des effets de retards de la crise encore inconnus. Projection de croissance en recul de 4,4% du PIB mondial en 2020 avant une reprise attendue à 5,2% en 2021

➤ **L'économie française en récession en 2020 mais une reprise annoncée pour 2021**

Les prévisions pour 2020 varient entre -8,7% et 10% du PIB.

Pour l'année 2021 qui devrait voir la fin de la crise sanitaire une reprise est annoncée avec une croissance espérée de 7% du PIB.

➤ **Taux d'inflation selon la présentation du PLF 2021 progresserait de +0,7% (d'autres observateurs économiques annoncent +0,6%)**

➤ En 2021 le déficit public devrait être ramené à 6,7% du PIB (10,2% pour 2020)

➤ La dette publique passerait de 98,1% du PIB en 2019 à près de 121% du PIB en 2021

## PARTIE II : PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

### UNE FISCALITÉ LOCALE CONTRAINTE PAR LES RÉFORMES

Malgré la crise économique exceptionnelle que traverse le pays et qui impacte les collectivités locales, le gouvernement poursuit la mise en œuvre des réformes fiscales pesant sur les collectivités et les privant de plus en plus de leur autonomie fiscale.

**En 2021 : second acte de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales mise en oeuvre depuis 2018** (80% des contribuables ne payent plus cette taxe).

Le PLF 2021 prévoit pour les 20% des ménages encore imposés un allègement de 30% en 2021 et 65% en 2022 pour une suppression totale de cette taxe pour la totalité des ménages en 2023.

Ainsi, en 2021 les collectivités locales percevront un produit de remplacement de la taxe d'habitation.

**La commune sera vigilante sur la compensation totale.**

### LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Pour 2021, les concours financiers de l'Etat seront de 43,2 Milliards d'€.

Le gouvernement a annoncé une stabilité des dotations.

La péréquation continue de progresser faiblement de 180 Millions €, montant identique depuis 2018.

La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) + 90 millions €.

La Dotation nationale de péréquation 794 Millions €, identique à 2020.

Le bloc communal qui avait été mis à contribution depuis 2013 (baisse de la DGF) sera épargné en 2021.

**Dans le contexte actuel incertain les montants prévus au BP 2021, au chapitre 74, sont par en baisse de plus de 10%.**

## **PARTIE II : PROJET DE LOI DE FINANCES 2021**

### **DOTATIONS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT**

Les montants des dotations de soutien à l'investissement local seront reconduits à l'identique soit :

- 570 Millions € pour la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Cette dotation soutient les initiatives reconnues dans le grand plan d'investissement (rénovation thermique, transports durables...)

- 1 Milliard € pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) reconduits
- Le FCTVA est abondé de 546 millions € en 2021 pour un total de 6,5 milliards €

### **PÉRÉQUATION HORIZONTALE**

Le PLF 2021 ne prévoit pas de modifications quant aux conditions d'assujettissement et d'éligibilité au FPIC enveloppe maintenue à 1 milliard €.

### **REVALORISATION DE LA VALEUR LOCATIVE CADASTRALE**

Le taux de revalorisation forfaitaire des bases de foncier bâti est de 0,2% pour 2021.



# PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

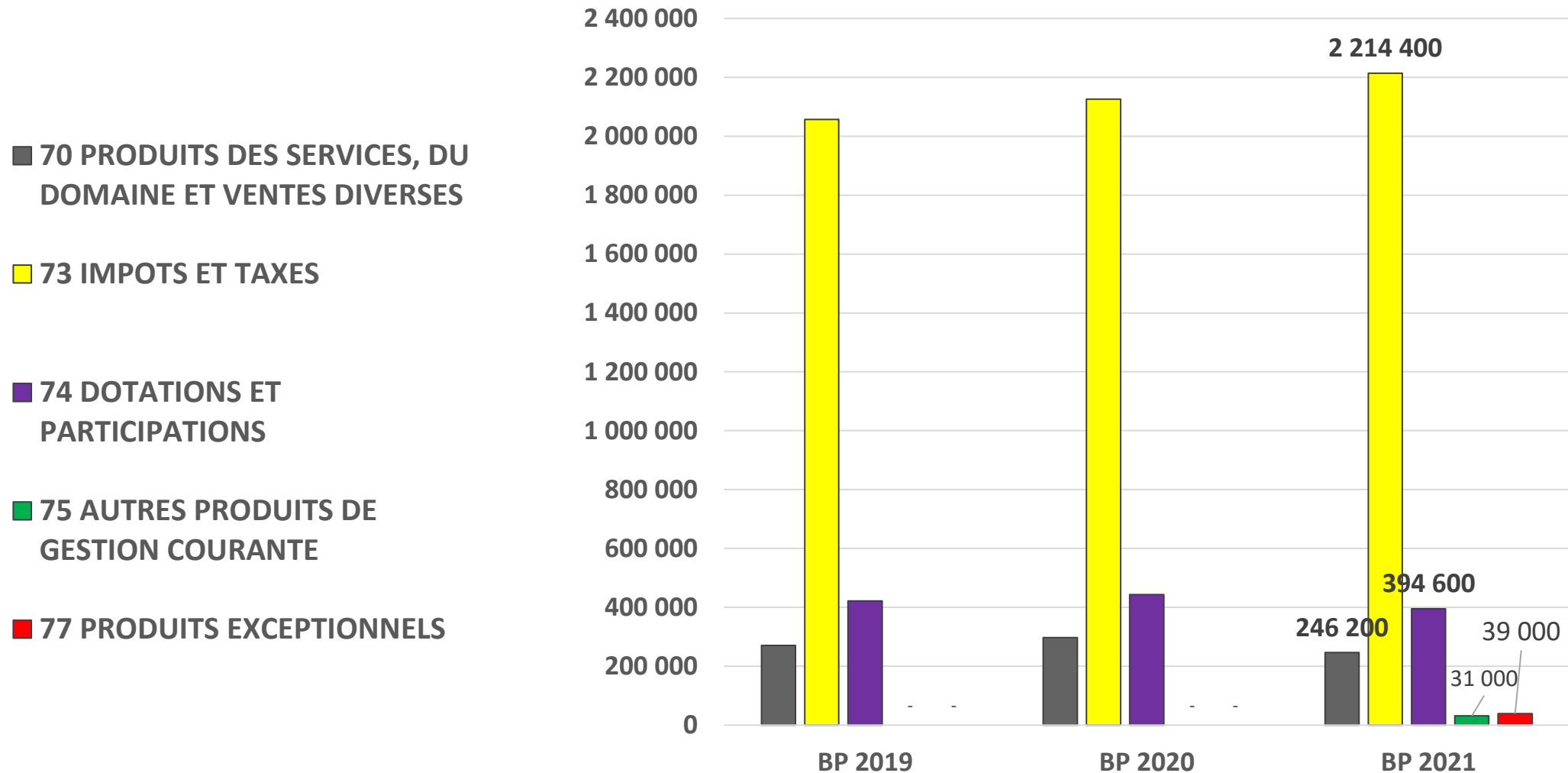
## I – EVOLUTION DES RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

**En 2021, les ressources réelles de fonctionnement de la commune devraient augmenter malgré le contexte de crise : +1,70% par rapport au budget primitif 2020**

Chapitre	Budget Primitif 2020	Budget Primitif 2021	Évolution 2020/2021
013-atténuations de charges	20 000	<b>50 000</b>	+150,00%
70 - Produits des services	297 300	<b>246 200</b>	-17,19%
73 - Impôts & taxes	2 126 400	<b>2 214 400</b>	+4,14%
74 - Dotations	442 991	<b>394 600</b>	-10,92%
75 - Autres produits de gestion courante	0	<b>31 000</b>	
77 - Produits exceptionnels	0	<b>39 000</b>	

# PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## EVOLUTION PREVISIONNELLE DES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT



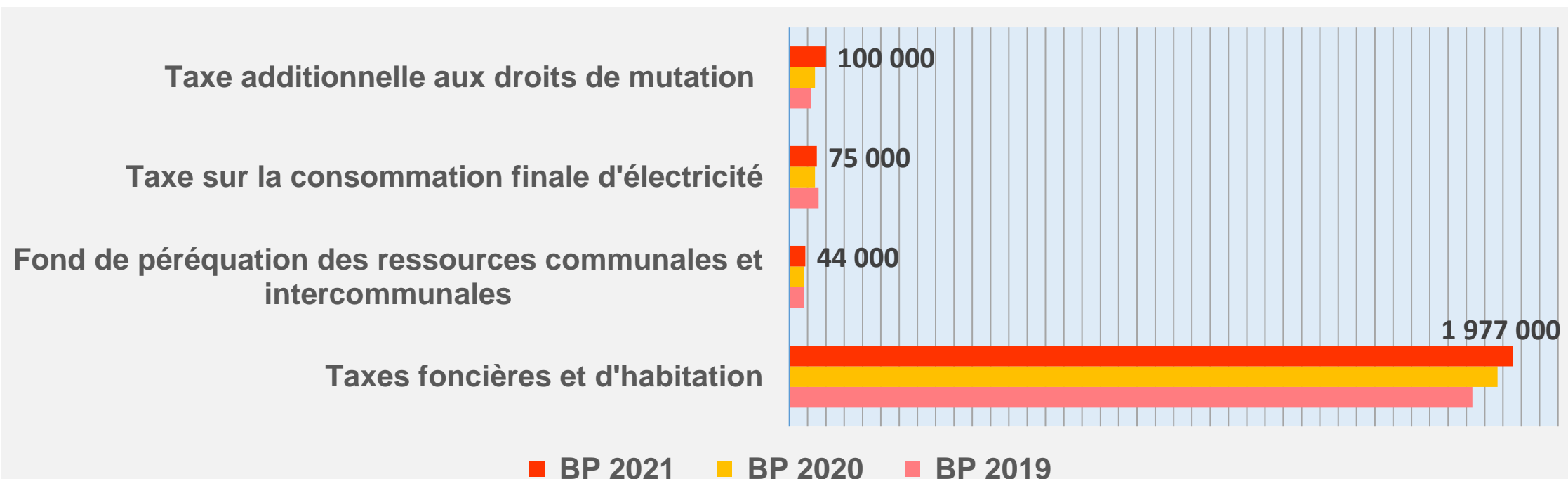
## PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

### Evolution des contributions directes et de la fiscalité indirecte reçue par la commune :

Le chapitre des impôts et taxes connaît une plus forte dynamique +4,14%.

**Les contributions directes (TH, TFB, TFNB) augmentent de 2,17% sans augmentation des taux d'imposition** : maintien de la croissance des bases.

### Evolution des principales taxes

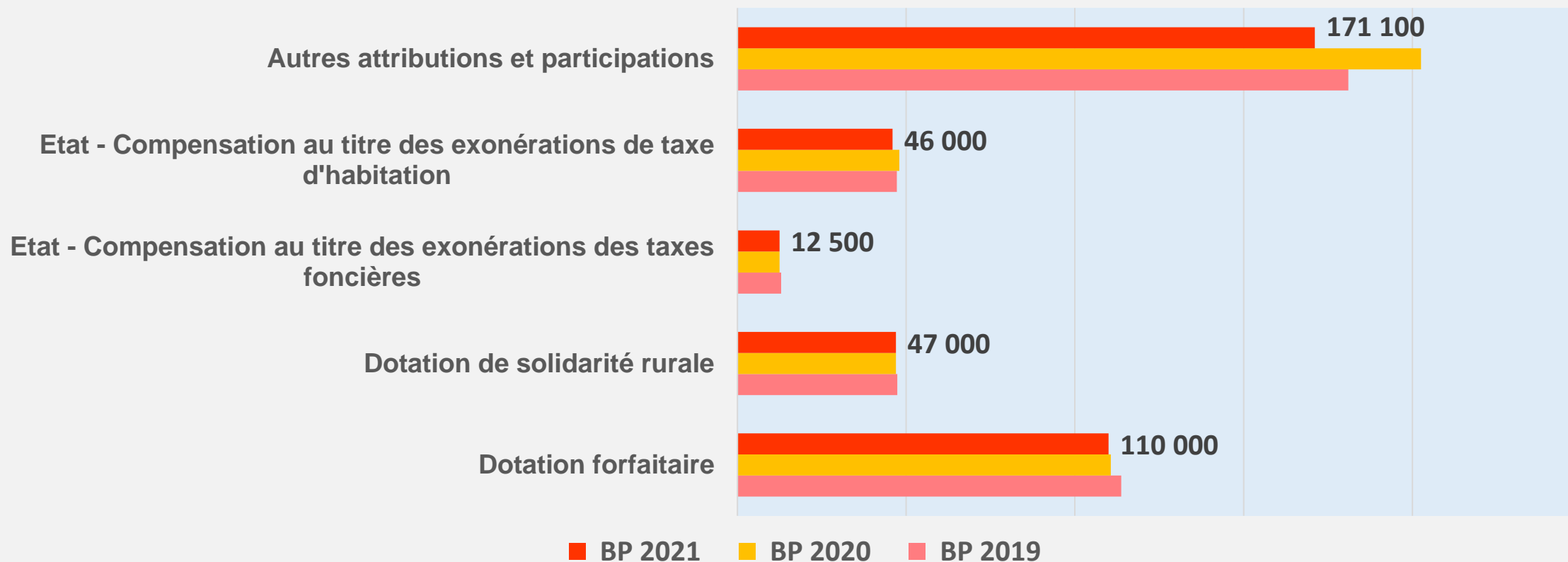


# PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## Evolution des principales dotations et subventions perçues par la Commune

Une baisse importante des recettes (-10,92%) pour ce chapitre

### Evolution des dotations et participations



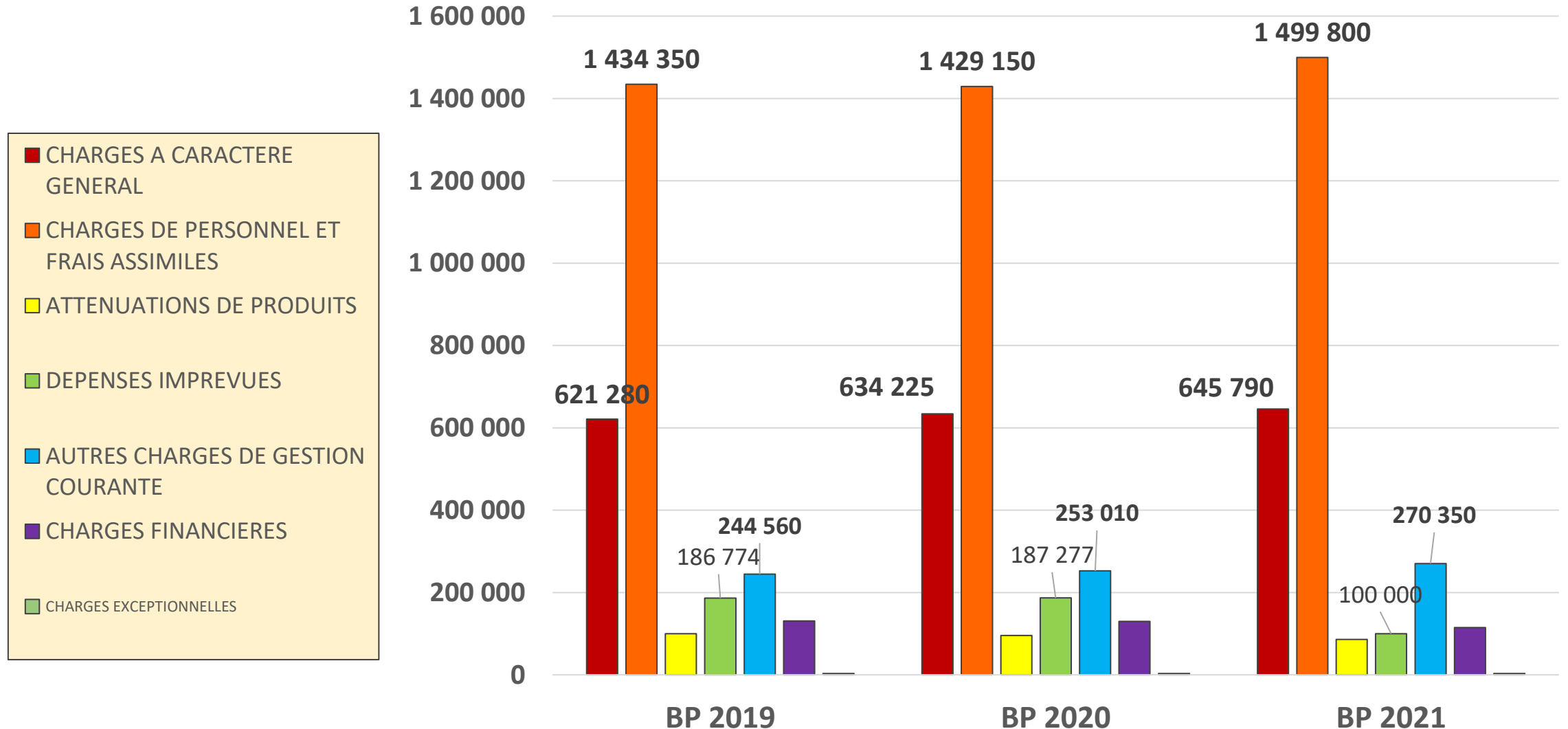
## PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

### Obligation de contenir les charges de fonctionnement

Chap	Libellé	Budget Primitif 2019	Budget Primitif 2020	Budget Primitif 2021	Évolution 2020/2021
011	Charges à caractère général	621 280	634 225	645 790	+1,82%
012	Charges de personnel	1 434 350	1 429 150	1 499 800	+4,94%
014	Atténuation de produits	100 000	96 000	86 000	-10,42%
65	Autres charges de gestion courante	244 560	253 010	270 350	+6,85%
66	Charges financières	131 000	130 000	115 000	-11,54%
67	Charges exceptionnelles	3 500	3 500	3 500	0%
022	Dépenses imprévues	186 774	187 277	100 000	-46,60%

# PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## EVOLUTION PREVISIONNELLE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



## PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

- Une **stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement** -0,47%, avec une enveloppe pour les dépenses imprévues (chapitre 022) de 3,68% (100 000 €) du total des dépenses réelles de fonctionnement.
- Hors les crédits inscrits au chapitre 022, **une légère augmentation de +2,93%**.
- **Charges à caractère général : +1,82%**
- **Autres charges de gestion courante : +6,85%**, prenant en compte la réforme de l'indemnisation des fonctions exécutives à effet au renouvellement des équipes municipales
- **Les charges de personnel connaissent une croissance de +4,94%**, pour permettre de poursuivre la politique de renforcement du service de police municipale et pourvoir aux remplacements imposés principalement par la crise sanitaire.

## PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

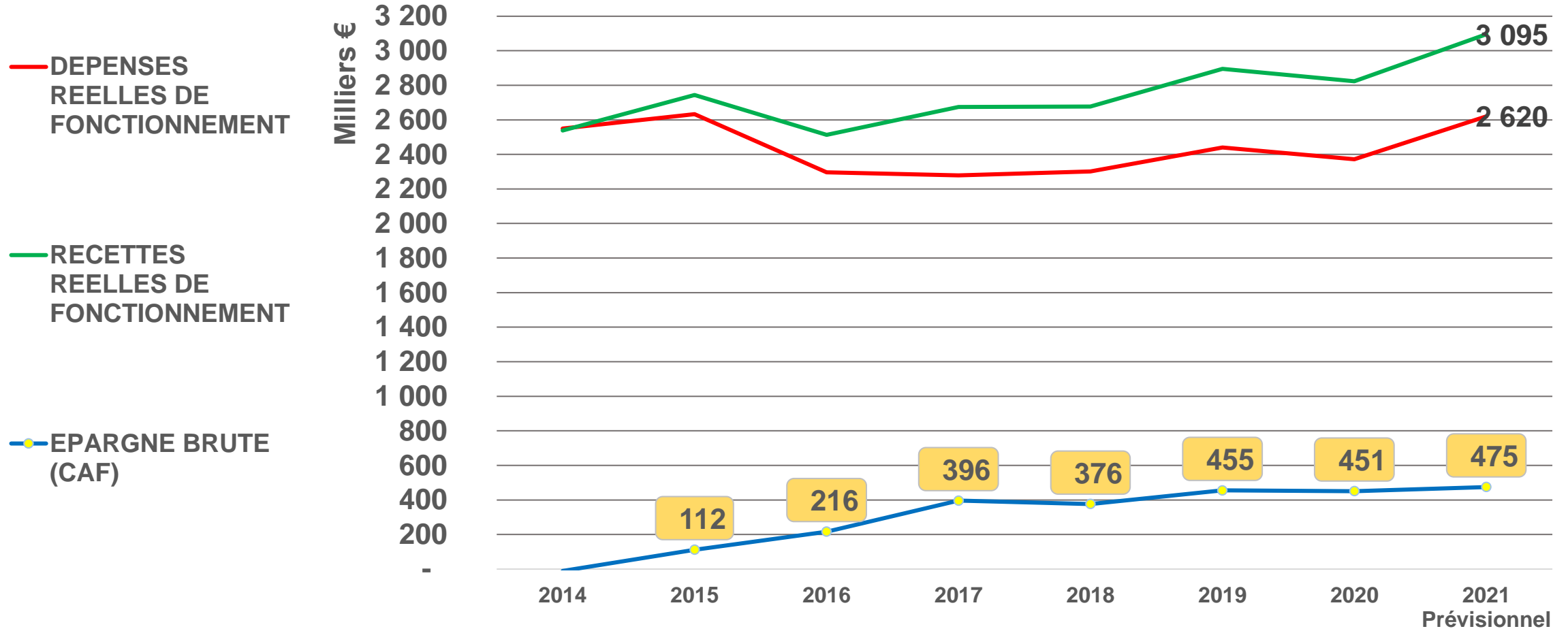
### EN SECTION DE FONCTIONNEMENT:

- Une augmentation des dépenses et recettes réelles de fonctionnement sans effet ciseau : évolution Recettes Réelles de Fonctionnement +1,70% > Dépenses Réelles de Fonctionnement +1,36% (càd hors chap. 023 Virement à la SI)
- **Evolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement.**
- **Maintien d'un autofinancement fort : 500 000 € basculé en investissement.**



# PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## VARIATION DE L'EPARGNE



# PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## II – LES RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET L'ENDETTEMENT

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

- L'autofinancement dégagé devrait s'élever à +375 000 € (autofinancement prévisionnel)
- Un emprunt 700 000 € sera nécessaire, en complément du financement du programme d'investissements par des ressources propres
- Recettes propres de la section d'investissement : 810 000 €, dont Subventions d'investissement : 217 000 €

### Soit un TOTAL DE RECETTES de : 1 945 000 euros

- Une capacité d'endettement réelle : 2 940 000 € de Capital Restant Dû (CRD) au 31/12/20
- Un ratio de désendettement assez bas : 6,4 ans
- **Le recours à l'emprunt sera limité aux besoins à hauteur de 700 K€ en 2021**

## PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<b>AMENAGEMENTS STRUCTURANTS COMMUNAUX</b>	<b>MONTANTS</b>
<b>ESPACES PUBLICS COMMUNAUX</b>	<b>245 000 €</b>
Acquisition EBC Parcelle Perrot	70 000 €
Acquisition emplacement réservé Parcelle Perrot	110 000 €
Aménagement cimetière Londairac	25 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage Plaine des Sports	40 000 €
<b>ECOLES / ENFANCE / JEUNESSE</b>	<b>635 000 €</b>
extension du restaurant scolaire et création self	550 000 €
Restauration de l'école élémentaire du Micocoulier	85 000 €
<b>SECURITE</b>	<b>125 000 €</b>
Mise en place de la videoprotection	100 000 €
Acquisition d'un véhicule de police	25 000 €
<b>INTERVENTIONS TECHNIQUES</b>	<b>20 000 €</b>
Acquisition camion benne	20 000 €
<b>VOIRIES ESPACES PUBLICS METROPOLE</b>	<b>125 000 €</b>
ACI	25 000 €
Fonds de concours (report)	100 000 €
<b>INVESTISSEMENTS COURANTS</b>	<b>100 000 €</b>
Investissements courants (détail ci-après)	100 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 250 000 €</b>

# PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## INVESTISSEMENTS COURANTS

DOMAINE D'ACTION	DESIGNATION	MONTANT
<b>INFORMATIQUE MULTI-SERVICES</b>		
Administration générale	Achat et paramétrage Serveur	10 000,00 €
Jeunesse	Achat d'un poste informatique	1 075,00 €
Service technique	Achat d'un poste informatique	1 075,00 €
Police	Achat PC et accessoires suite recrutement PM	1 500,00 €
<b>POLICE</b>	Achat d'armements	2 500,00 €
<b>FESTIVITES- ASSO°- COMMUNICATION</b>		
	Achat d'un logiciel de gestion de salles	3 500,00 €
	Achat de motifs lumineux pour illuminations de Noël	4 000,00 €
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
	Plantations d'arbres	2 400,00 €
	Cendriers extérieurs de sondage	1 800,00 €
	Achat matériel Espces verts (PAPPH - Subv°Région 60%)	18 000,00 €
	Budget participatif	10 000,00 €
<b>ECOLES</b>		
	Fournitures lumineaires école élém.	5 400,00 €
	Réalisation de rideaux école mater.	1 000,00 €
	Installation d'une clim° ou d'un faux-plafond acoustique dans une classe école mater.	5 000,00 €
	Réalisation d'une suspension métallique sous l'escalier métallique à l'école mater.	2 020,00 €
<b>JEUNESSE</b>		
	Achats de matériels et mobiliers	3 000,00 €
<b>SERVICES TECHNIQUES</b>		
	Achat de matériels de festivités	5 500,00 €
	Outillages	4 000,00 €
	Achat de matériels/mobiliers divers	3 000,00 €
<b>BATIMENTS ET ESPACES EXT. COMMUNAUX</b>		
	Réalisation d'une structure scénique Salle des Fêtes	8 500,00 €
	Bancs, rack à vélo devant école mater.	2 000,00 €
	Aménagement espaces verts école mater	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>97 270,00 €</b>

Accuse de réception en préfecture  
034-213400872-20210326-DEL-2021-012-DE  
Date de télétransmission : 26/03/2021  
Date de réception préfecture : 26/03/2021

# PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## UN TRÈS FORT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

### CE PREMIER BUDGET DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE MARQUE

- **UNE FORTE VOLONTÉ D'AGIR**
- **D'IMPORTANTES OPÉRATIONS LANCÉES**  
(Extension cantine, vidéoprotection)
- **EN PRÉSERVANT DES MARGES DE MANŒUVRE**

## PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Le budget 2021 s'intègre dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement du mandat :

La PPI 2021 – 2026 : programmation des projets						
Désignation des projets	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Investissements courants	X	X	X	X	X	X
Aménagement pluvial/trottoirs Rue des Maseliers	X					
Extension restaurant scolaire	X					
Vidéoprotection	X					
Véhicule police + camion benne	X					
Restauration école élémentaire	X	X	X	X		
Aménagement pistes cyclables		X	X	X	X	X
Acquisition terrain « Perrot » (piétonnier/parc) + aménagement		X	X			
Construction salle polyvalente			X	X	X	
Réalisation d'une plaine des sports				X	X	

## P.P.I. 2020 - 2026

Création d'une salle polyvalente .....	1 500 000 €
Extension de la cantine scolaire et création d'un self .....	550 000 €
Participation au déplacement des équipements sportifs .....	150 000 €
Restauration de l'école élémentaire du Micocoulier .....	192 000 €
Mise en place d'un dispositif de vidéoprotection du village .....	70 000 €
Acquisition d'un véhicule de police .....	20 000 €
Acquisition d'un camion benne	20 000 €
Acquisition emplacement réservé « parcelle Perrot » pour piétonnier + parc	180 000 €
Fonds de concours versés à la Métropole (voirie)	218 000 €
Attribution Compensation Investissement à la Métropole (ACI voirie)	150 000 €
Enveloppes annuelles d'investissements courants	600 000 €

**Total : 3 650 K€**

# CONCLUSION

En 2021, la municipalité présentera un budget primitif fidèle aux objectifs de rigueur de gestion financière et d'efficacité en total respect des principes de sincérité et d'équilibre budgétaires à savoir :

- **STABILITÉ FISCALE**
- **MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**
- **MAINTIEN DES TAUX D'ÉPARGNE**
- **UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORT**
- **MAÎTRISE DE LA DETTE COMMUNALE avec un RECOURS RAISONNABLE À L'EMPRUNT**



# ANNEXE 1 : L'ENDETTEMENT

Encours de dette de la commune au 31/12/2020 :

2 941 K€

## Bilan de la dette au 31/12/2020 :

Taux moyen global de la dette : 4,40%.

Durée résiduelle de la dette : 16 ans, ce qui correspond à des maturités d'emprunts adaptées à la nature des Investissements portés par ces financements.

Structure de l'encours de dette répartie entre taux fixes (70 %) et taux variables (30 %), ce qui limite les risques de variation des taux d'intérêt et permet de bénéficier, dans une certaine mesure, de la baisse des taux monétaires tout en conservant une sécurisation suffisante.

## Perspectives de la dette pour 2021 :

**Poursuite du désendettement.** Pour rappel, depuis 2014, deux emprunts ont été souscrits (un de 135 K€ en 2015 et un de 100 K€ en 2018), permettant à la commune de réduire son encours de dette de près de 1 600 K€ entre 2014 et 2019. Cet objectif doit être poursuivi tout au long de ce mandat, de telle manière que le niveau de la dette en 2026 soit inférieur à celui de 2020.

**Un nouvel emprunt d'un montant de 700 000 €.** L'objectif de poursuite du désendettement n'est pas contradictoire avec la souscription d'un nouvel emprunt dès lors que le capital emprunté n'excède pas le montant cumulé des annuités en capital à honorer d'ici la fin du mandat. Une proposition d'emprunt de 700 K€ a été faite par la caisse d'épargne, à taux fixe de 0,79% sur 20 ans.

Encours prévisionnel au 31/12/2021

3 356 K€